



# Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 6 décembre 2017

À l'attention du Collège des Bourgmestre et Échevins  
et des membres de la Commission de Concertation  
de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2  
1200 Woluwe-Saint-Lambert

**Concerne:** Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Clos Victor Gilsoul, 9.

Madame, Monsieur

Nous désirons vous faire part de nos remarques concernant cette demande de permis d'urbanisme.

Si les régularisations concernant le bâti ne nous posent pas de problème, l'imperméabilisation massive de la parcelle (91%) est problématique.

Rappelons que notre commune est régulièrement touchée par des inondations et que la solidarité de l'ensemble du bassin versant est de mise pour lutter contre la surcharge des égouts. La préservation de surface perméable est un des principaux leviers permettant de lutter contre ces surcharges.

Nous souhaitons que l'imperméabilisation de la parcelle soit revue à la baisse en rendant sa perméabilité au jardin.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,  
Wolu-Inter-Quartiers.